



DELIBERATIONS SOUMISES AU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 5 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin, à 18 heures 30, les membres du Conseil municipal de la commune des Taillades, légalement convoqués le vingt-neuf mai deux mille vingt-six, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Sonia HAQUET, Maire.

PRESENTS : Sonia HAQUET. Philippe GUILLOT. Sylviane BADEI. Jean-Louis DELPIANO. Amélie BERGER. José TUR. Pierre HELLAL. Chantal VILLAIN. Lydia MONTAGNER. Valérie BOUNIAS. Pierre VOLTAIRE. Thomas BIDON. Mathieu BLIN. Charlotte HERRERO. Abla ZIANI. Maxime DAUPHIN.

EXCUSES : Marc CHABERT (procuration donnée à Jean-Louis DELPIANO). Betty TORDJMANN (pouvoir donné à Valérie BOUNIAS). Claudine PEUCH (procuration donnée à José TUR)

Secrétaire de séance Lydia MONTAGNER

OPERATION ELECTORALE

- Désignation des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES

➤ N° 29-2026 : ELUS : Fixation des critères relatifs à l'attribution des indemnités de fonction	APPROUVE
➤ N° 30-2026 : ELUS : Modification des délégations consenties par le Conseil municipal au Maire – Exercice du droit de priorité	APPROUVE
➤ N° 31-2026 : FINANCES : Concours des jardins fleuris 2026	APPROUVE
➤ N° 32-2026 : FINANCES : Redevance 2026 Occupation du domaine public par ORANGE	APPROUVE